



LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS, MERCI. LE PRÉSIDENT, DOMINIQUE GIRARD

DES NOUVELLES THERMALES

La saison thermale bat son plein sur le territoire avec une belle fréquentation laissant envisager l'année 2018 comme un bon voire même un très bon cru.

De son côté, la Fédération Française des Curistes Médicalisés (FFCM), présidée par Jean-Pierre Grouzard, fidèle curiste du Mont-Dore, tient à faire un point sur son recours adressé au Conseil d'Etat (procédure du 23 juin) :

« Alors que le Ministère de la Santé a approuvé la nouvelle Convention Nationale Thermale qui régira les rapports entre l'Assurance maladie et les établissements thermaux jusqu'en 2022, la FFCM a saisi le Conseil d'État pour tenter de faire annuler ou rectifier les dispositions relatives à la réduction du linge (suppression possible des peignoirs), le prix limite de facturation dont le niveau est contestable, l'exclusion de fait de la représentation à titre consultatif des patients au sein de la Commission Paritaire Nationale du Thermalisme, l'introduction de mesures pouvant restreindre la communication des comptes rendus de la CPNT, le projet "charte des curistes" qui ne prévoit pas d'associer les représentants des curistes à sa rédaction. Aucune réponse n'est attendue d'ici au moins 18 mois. »

(J.-P. Grouzard)

DATES À RETENIR :

• **Les 12 et 13 septembre prochains** : 6^e Congrès et "18 ans" de la FFCM au Mont-Dore (salle du bureau de tourisme) sous la présidence de Lola Créton, comédienne avec les participations

de : Pr Umberto Solimene, Président de la Fédération Mondiale du Thermalisme, Dr Natalia Chauskaya, Présidente de l'European Association of Patients and users of Thermal Centre ainsi que du Dr Christian Dedet, ancien médecin de Châtel-Guyon, écrivain et de Charles Garreau, président-fondateur de Université Thermale.